



**Province de Québec, le 2 octobre 2017**  
**Municipalité La Rédemption.**

Lundi le cinq (5) octobre 2017 se tenait à 19h00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance extraordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, madame Madeleine Perreault, maire suppléante, madame Patricia Lavoie; messieurs les conseillers, Jonathan Deschênes, et Jean-Yves Deschênes

Madame Nadine Roussy directrice générale et Maggie Lapierre directrice adjointe étaient aussi présentes.

- 1-2     **17-224**            **Ouverture de la séance**  
Madame la pro-maire ouvre la séance par un moment de réflexion. Elle invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Sur proposition de monsieur **Jean-Yves Deschênes**, conseiller, appuyée et résolue à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour
  
- 3-       **17-225**            **Octroi du mandat plan et devis d'architecture**  
Pour les services d'architecture, les membres du comité de sélection, ont analysé une (1) soumission : DG3A. L'offre déposée est conforme aux exigences du devis. Le comité recommande aux autorités concernées l'adjudication du contrat d'architecture au soumissionnaire ayant présenté l'offre qui a obtenu le meilleur pointage final, soit la firme DG3A. En considération des éléments précédemment énoncés, madame **Patricia Lavoie conseillère propose**, appuyée et résolue à l'unanimité, d'accepter l'octroi du mandat plan et devis d'architecture à la firme DG3A, ayant obtenue un pointage de 31,05 et au montant soumissionné de 41 643,95\$. Les plans et devis sont pour la reconstruction du garage municipal et la caserne de pompier.
  
- 4-       **17-226**            **Octroi du mandat plan et devis d'ingénierie**  
Pour les services d'ingénierie, les membres du comité de sélection, ont analysé trois (3) soumissions : Tétra Tech Qi inc, Stantec, LGT. Toutes les offres déposées sont conformes aux exigences du devis. Le montant de l'offre de Stantec a été corrigé suite à une erreur de calcul. Le montant de la soumission passe de 46 515,00\$ à 46 564,88\$. Le comité recommande aux autorités concernées l'adjudication du contrat d'ingénierie au soumissionnaire ayant présenté l'offre qui a obtenu le meilleur pointage final, soit la firme Stantec. En considération des éléments précédemment énoncés, madame **Patricia Lavoie conseillère propose**, appuyée et résolue à l'unanimité, d'accepter l'octroi du mandat plan et devis d'ingénierie à la firme Stantec, ayant obtenue un pointage de 26.33 et au montant soumissionné de 46 564,88\$. Les plans et devis sont pour la reconstruction du garage municipal et la caserne de pompier.
  
- 5-       **17-227**            **Paiement mandat pour conception et analyse appel d'offre**  
Sur proposition de **monsieur Mickaël Langlois conseillère** appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil d'autoriser le paiement de la facture 5011 à Nathalie Lévesque, ingénieur pour le mandat de conception et d'analyse d'appel d'offres concernant la construction d'un garage, comprenant la rédaction du devis d'appel d'offres, la coordination pendant l'appel d'offres, la rencontre et l'analyse des soumissions et suivi, pour un montant de 4265,00\$. Ce montant inclus les frais de kilométrage et de repas.
  
- 6-       **17-228**            **Reddition de compte de taxe d'accise**  
Sur proposition de **Monsieur Jean-Yves Deschênes, conseiller**, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil d'accepter

- 7- **17-229**      **Location de déneigeuse**  
Sur proposition de monsieur **Mickaël Langlois conseiller**, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil d'autoriser la location d'une déneigeuse
- 8- **17-230**      **Résolution appui Saint-Gabriel**  
Sur proposition de **monsieur Jonathan Deschênes**, conseiller, appuyé et résolue à l'unanimité par le conseil d'appuyer Saint-Gabriel
- 9- **17-231**      **Autorisation appel d'offre rang 8**  
Sur proposition de **monsieur Jonathan Deschênes**, conseiller, appuyé et résolue à l'unanimité par le conseil d'autoriser l'appel d'offre pour le rang 8 pour
- 10- **17-232**      **Engagement cadet pompier**  
Sur proposition de **madame Patricia Lavoie, conseillère**, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil d'autoriser l'engagement des cadets-pompiers soit Kaven Dumais, Jimmy Brodeur, David Philibert et Pierre-Luc Bérubé. Les cadets pompiers sont rémunérés au taux horaire minimum. Le covoiturage est nécessaire et seulement un frais de déplacement sera payé. Le cours de pompier dure 2 ans.
- 11- **17-233**      **Acception du présent procès-verbal**  
Sur proposition de **madame Patricia Lavoie, conseillère**, appuyée et résolue à l'unanimité par le conseil d'adopter le présent procès-verbal
- 19- **17-234**      **Fermeture de l'assemblée**  
Après la période de questions, il est proposé par **monsieur Mickaël Langlois** résolu à l'unanimité la fermeture de l'assemblée à **20h15**.

---

**Madeleine Perreault**  
Pro-maire

---

**Nadine Roussy**  
Directrice générale